



N° _____/PR/ RPPR-CAB

COMPTE RENDU N°13 REUNION DU CABINET DU 26 JANVIER 2022

L'an deux mil vingt-deux et le vingt-six janvier à onze heures, le Représentant personnel du Président de la République, chargé du suivi et de l'évaluation des plans et programmes, a présidé une réunion de son cabinet. Etaient présents : :

- **Jean-Raymond DIRAT**, directeur du cabinet ;
- **Eugène ONDZAMBE-NGOYI**, conseiller aux politiques et programmes sociaux ;
- **Félicité Célestine OMPORO ENOUANY**, conseiller à la planification et à la prospective ;
- **Jean-Roger OSSETE**, conseiller aux évaluations physiques ;
- **Jean Anaclet MAMPASSI**, conseiller aux programmes et politiques économiques ;
- **Euloge ITOUA**, conseiller aux évaluations financières.

L'ordre du jour a porté sur les points suivants :

1. Compte rendu de la réunion du 19 janvier 2022 ;
2. Point de l'exécution des décisions de la réunion du 19 janvier 2022:
3. Réexamen du projet de manuel de suivi-évaluation des plans, programmes et projets ;
4. Réexamen du programme d'activités 2022 ;
5. Poursuite de l'examen des projets inscrits au budget d'investissement 2022, à suivre et à évaluer.
6. Divers.



1. Adoption du compte rendu de la réunion du 19 janvier 2022.

Le compte rendu de la réunion du 19 janvier 2022, non disponible, n'a pas pu être examiné.

2. Point de l'exécution des décisions de la réunion du 19 janvier 2022.

A l'invitation du Représentant personnel du Président de la République, le directeur du cabinet a présenté le point de l'exécution des décisions de la réunion du 19 janvier 2022.

Rappel des décisions

1. Poursuite des démarches en vue de l'installation de l'autocommutateur ;
2. Formalités pour le lancement de l'appel d'offres pour l'acquisition du logiciel de suivi-évaluation.
3. Réexamen du projet de manuel de suivi-évaluation des plans, programmes et projets.
4. Examen du programme des activités prioritaires de 2022.
5. Poursuite de la sélection des projets inscrits au budget d'investissement 2022 à suivre et évaluer.

Exécution des décisions

1. Le devis pour l'installation de l'autocommutateur (environ 3 millions CFA) a été réceptionné. Les travaux d'installation démarreront dès que l'avance de démarrage aura été payée.
2. La confirmation de la possibilité de la mise en place d'une cellule de passation des marchés au du cabinet du RPPR ou auprès de la Task-Force a été obtenue et les formalités d'installation de la cellule sont engagées.
3. Le projet de manuel de suivi-évaluation des plans, programmes et projets est remanié de sorte à distinguer les outils de suivi de ceux de l'évaluation des plans, programmes et projets. Il en a été de même des rapports de suivi et de ceux d'évaluation.
4. Le programme d'activités 2022 est à nouveau inscrit à l'ordre du jour de la réunion du cabinet.
5. La suite de l'examen des projets inscrits au budget d'investissement 2022 est inscrite à l'ordre du jour de la présente réunion.



Au regard du coût élevé l'autocommutateur, le RPPR a demandé au directeur du cabinet d'obtenir le détail de l'offre afin de bien comprendre et juger de l'adéquation du prix aux biens attendus.

3. Réexamen du manuel de suivi-évaluation des plans, programmes et projets

Le RPPR a conduit l'examen et la correction du document, page par page, jusqu'à la fin du point III. L'examen du document, à partir du point IV, se poursuivra lors de la prochaine réunion.

Le RPPR a demandé au conseiller aux politiques et programmes sociaux de :

- travailler à étoffer le point I ;
- présenter une fiche d'évaluation, à l'instar de la fiche de suivi ;
- rédiger un guide général de la mission de suivi des projets ainsi qu'une conclusion du manuel de suivi-évaluation ;
- décrire le logiciel de suivi-évaluation des plans, programmes et projets et dire en quoi il facilitera l'accomplissement de la mission de suivi-évaluation.

4. Examen et adoption du programme d'activités 2022

Le RPPR a conduit l'examen du programme d'activités 2022, page par page, en précisant notamment la période d'exécution de chacune des activités programmées.

Il a inscrit une neuvième activité, relative à la création d'un site web au cabinet.

Le RPPR a demandé au directeur de cabinet de travailler au plus tôt, à la détermination du budget de financement de ces activités et de rencontrer le SGPR en vue de sa prise en charge.

5. Examen des projets inscrits au budget d'investissement 2022, à suivre et à évaluer

Le RPPR a conduit la poursuite de l'examen des projets inscrits au budget d'investissement 2022, à suivre et à évaluer.

La liste définitive ainsi arrêtée fera l'objet d'une communication à la très haute attention du Président de la République au cours de la première semaine du mois de février 2022.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, le Représentant personnel du Président de la République a levé la séance à 13 h 45.

Fait à Brazzaville, le 26 janvier 2022

Le secrétaire de séance

Le directeur du cabinet

Eugène ONDZAMBE-NGOYI

Jean-Raymond DIRAT

